



Le 23 mars 2017

Cabinet du Maire
DQ/AF

Monsieur Jean-Pierre PERY
Directeur départemental
des Finances Publiques de l'Isère

8 rue de Belgrade
38022 Grenoble Cedex

Monsieur le Directeur,

Il a été porté à ma connaissance l'intention de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère de fusionner les services Impôts des Particuliers et Impôt des Entreprises de Grenoble Grésivaudan et Grenoble Chartreuse. Cela impliquerait la fermeture du centre des finances publiques situé rue Joseph Chanrion à Grenoble et le transfert des missions sur le centre situé 34/40 avenue Rhin et Danube à Grenoble, éloignant l'accès aux services publics de l'ensemble des habitants de la communauté de communes du Grésivaudan.

Le transfert de ces services aura également pour conséquence l'engorgement du centre des finances publiques, situé 34/40 avenue Rhin et Danube à Grenoble, diminuant la qualité d'accueil pour de nombreux habitants de la métropole et entraînant une dégradation des conditions de travail des agents du centre.

Par ailleurs, concernant les outils numériques mis en place par votre administration, ceux-ci ne peuvent en aucun cas remplacer un accueil physique des usagers.

À l'heure où notre métropole connaît des pics de pollution fréquents, votre projet impliquerait également des déplacements importants contribuant ainsi à la baisse de la qualité de l'air.

Maison communale

CS 50007


38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 73 73

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire

Considérant que l'un des principes fondamentaux de notre République est celui de l'égalité des citoyens, et que celle-ci n'existe que lorsque aucune distinction n'est faite entre les usagers quant à l'accès aux services publics comme à la qualité du service rendu, je ne peux que m'opposer à ce projet de restructuration.

Au regard des conséquences négatives de celui-ci sur la qualité et la proximité d'accès aux services publics, sur les conditions de travail des agents des centres des finances publiques et sur l'environnement, je demande le retrait du projet de fusion et de transfert des missions et services du centre des finances publiques situé rue Joseph Chanrion à Grenoble sur le centre situé 34/40 avenue Rhin et Danube à Grenoble et de maintenir un service public de pleine compétence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

 David QUEIROS
Maire,

